Mai-juin 2014

Ville de Païta

Bulletin municipal

ici Païta

www.paita.nc

N° 106

Élections municipales 2014

Édito

En mars dernier, le choix d'une majorité d'entre vous s'est porté sur la liste que je conduisais. Je vous remercie sincèrement de votre confiance renouvelée et de votre soutien.

Déjà, l'équipe municipale s'est remise au travail pour poursuivre et amplifier les actions entreprises depuis 1995 pour embellir et moderniser Païta.

Harold MARTIN.

ENERCAL SOCIETE NEO-CALEDONIENNE D'ENERGIE

S.E.U.R PAÏTA

Provinciales et européennes 2014

Deux élections en mai

Deux rendez-vous électoraux sont prévus au mois de mai : les provinciales et les européennes.

Les élections provinciales, le 11 mai, concernent les électeurs inscrits sur la liste spéciale.

Elle permet d'élire les 40 membres de l'assemblée de la province Sud, dont 32 siègeront au Congrès. Cette mandature, d'une durée de 5 ans, est la dernière prévue par l'Accord de Nouméa au cours de laquelle le référendum d'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie devrait être organisé.

Seuls, les électeurs inscrits sur la liste électorale spéciale seront admis à participer à l'élection des membres des assemblées de province et du Congrès. En cas de doute sur votre inscription sur la liste électorale spéciale, renseignez-vous auprès du bureau des élections **(tél. : 35 21 16 ou 35 21 72)**.

À savoir...

Ouverture des bureaux de vote **de 8h à 18h.** Les nouvelles cartes électorales de couleur grise ont été envoyées par voie postale depuis le 22 avril jusqu'à **la veille des élections.** En cas de retour en mairie, cette carte peut être retirée contre signature d'une attestation au bureau de vote de l'électeur.

Rappel : cette carte n'est **pas nécessaire** pour voter mais il faut obligatoirement **une carte d'identité ou un passeport** (même périmés) pour voter.

Procuration pour voter

En cas d'impossibilité de voter, vous avez la possibilité d'établir une procuration à condition que le mandant et le mandataire soient tous deux inscrits sur la liste électorale spéciale de Païta.
Enfin, chaque mandataire ne peut disposer de plus de 2 procurations dont une seule établie sur le territoire national (France et Outre-mer).

Les élections européennes, le 25 mai, concernent tous les électeurs.

Le député européen exerce trois pouvoirs (législatif, budgétaire et de contrôle) au sein des instances de l'Union Européenne, dont la France – et donc la Nouvelle-Calédonie – fait partie.

Qui peut voter ?
Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes Français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste électorale générale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne et que vous êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire de la commune. Comme habituellement, vous devrez présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.

Consultez aussi le site www.paita.nc

Numéros utiles

- Aéroport (horaires des vols) 36 67 18
  CCI Tontouta 35 12 65
- Bureau de Poste 35 31 00
- Bureau de Poste de Tontouta 35 11 00
- Calédonienne des Eaux 35 32 36
- Chambre funéraire 44 16 20
- CSP N° Vert 05 1234
- Dock socioculturel 35 44 04
- Enercal Dépannage (24h/24) 25 06 66
- Fourrière Intercommunale..... 23 86 66
- Gendarmerie de Païta 17
- Gendarmerie de Tontouta 35 24 50
- **Mairie de Païta :**
  - Standard 35 21 11
  - Développement social urbain 35 21 14
  - Vie scolaire 35 23 45
  - Services techniques 35 21 25
  - Service des finances 35 21 27
  - État civil 35 21 20
  - Élections 35 21 16
  - Service des sports 35 21 18
  - Annexe de Tontouta 35 12 92
- Musée de Païta 35 16 70
- Mission d'Insertion des Jeunes 35 21 15
- Service de l'emploi et du placement 35 21 29
- S.E.U.R. 43 28 00
- SMTU (Transports scolaires) 26 97 11
- Taxis de Païta :
  - Gil Creugnet..... 77 68 63
  - Nicolas Flegel..... 79 70 96
  - Pénisio Katoa..... 79 58 81
  - Michel Kromopawiro 77 67 28
  - Edouard Le chartier 84 71 80
  - Yannick Nicolas 84 94 55
  - Petelo Onehaapai 79 30 44
  - Franck Rebuffel 85 09 64
  - Rémi Hui dit Ruru 77 70 79

Carnet Blanc

Anne-Aymone TUAL et Frédéric POUPON se sont mariés le 28 février.

Katalina LEMO et Harold AMOSALA se sont mariés le 28 février.

Annicka GUYETTE et Kalolo MOTUKU se sont mariés le 12 mars.

Charmaine MANCHON et Alain GATES se sont mariés le 7 mars.

Laetitia WEJIEME et Jean-Pierre DOUEPERE se sont mariés le 7 avril.

Permanences

Officiers publics coutumiers

Rappelons que des permanences des officiers publics coutumiers de l'aire Djubea Kapone se tiennent tous les mois à la mairie de Païta (de 8h30 à 11h30). Prochaines permanences : les mardis 27 mai et 11 juin.

Dengue et Zika

Protégez-vous !

Il est toujours impératif que chacun s'attache à suivre les conseils suivants :

- détruire les gîtes larvaires potentiels chez soi et autour de son habitation au moins une fois par semaine (stagnation d'eau de pluie, d'arrosage ou de stockage) ;
- laver, en les frottant, les bords des récipients, afin de détruire les œufs de moustiques qui peuvent survivre plusieurs mois à la sècheresse ;
- se protéger des piqûres de moustiques (produits répulsifs sur la peau, anti-moustiques, moustiquaires) ;
- consulter un médecin en cas d'apparition des signes annonciateurs de la maladie (fièvre avec courbatures, maux de tête, nausées, vomissements, éruptions cutanées, hémorragies).

Si vous avez contracté la dengue, évitez encore plus de vous faire piquer pour ne pas contaminer tout votre entourage !

De son côté, en 2013, la mairie a renforcé les moyens de lutte contre la dengue avec l'acquisition d'un véhicule de traitement curatif par épandage de deltaméthrine, plus performant et sécurisé pour assurer les traitements par épandage dans les secteurs de résidence des cas médicaux avérés.

Feu interdit !

- **Il est interdit** à toute personne de porter, d'allumer du feu, de jeter des objets en combustion ainsi que de fumer, à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des espaces naturels sensibles constitués des forêts, bois, sous-bois, landes, broussailles, savanes, maquis, plantations ou reboisements, situés sur le territoire de la commune.
- **Obligation** est faite aux propriétaires de **débroussailler dans un rayon de 50 mètres, les abords de leur habitation** et de les maintenir dans cet état durant toute la saison de sécheresse dite « feux de brousse ».

Centre du service national

Recensement obligatoire

Filles et garçons de nationalité française, nés en 1998 : vous avez l'obligation de vous faire recenser dès l'âge de 16 ans.
Il suffit de vous présenter à la mairie de votre domicile munis des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité ou passeport.
- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance avec filiation.

Une attestation vous sera alors remise.Vous participerez ensuite à la journée Défense et Citoyenneté (JDC) à l'issue de laquelle vous recevrez un certificat de participation.

Ce document sera exigé pour toute inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.
Les garçons et les filles de moins de 25 ans, nés avant 1996, qui ne sont pas encore fait recenser, doivent également se présenter à la mairie de leur domicile pour régulariser leur situation.

Tél. : 29 28 82 / 35 21 20 (mairie)
mél. : csnoumea@lagoon.nc

Cartes nationales d'identité

15 ans de validité au lieu de 10 !

Un décret ministériel vient de prolonger de 10 ans à 15 ans la durée de validité des cartes nationales d'identité. Cela concerne les cartes qui étaient en cours de validité au 1er janvier 2014 et qui ont été délivrées alors que les détenteurs étaient déjà majeurs.
Rappelons que pour les mineurs (ou qui étaient mineurs au moment de la remise de la carte), la durée de validité reste de 10 années.

Numéros Santé

- **Samu** **15**
- **Pompiers** **18**
- **Ambulances** **35 38 08**
- **Dispensaire** **35 31 18**
- **Centre médico-social** **35 31 18**
- **SOS écoute** (appel anonyme et gratuit) **05 30 30**
- **Sages-femmes libérales :**
  - Aurélie Ducandas 76 78 48
  - Julia Tudare 89 93 12
  - Mélissa Levy 43 42 09
  - Mireille Leroy 82 84 85
- **Médecins libéraux :**
  - **Généralistes :**
  - Barbara David 43 02 43
  - Bertrand Père 35 19 26
  - Mathieu Dunais 46 67 00
  - Dominique Chazal 35 12 99
  - Frédéric Roy : 35 32 02
  - Jacques Lalie 46 78 46
  - Jean-Luc Billaux 35 32 02
  - Jean-Paul Hervieu 41 94 20
  - Philippe Buffet 35 12 99
  - Sonia Verin 35 19 26
  - **Spécialistes :**
  - Cabinet de radiologie de Savannah 44 25 26
  - Cardiologie, Jean Guichard 46 51 64
- **Infirmiers libéraux :**
  - AAA, Aux bons soins, Sylvie Le Thery 44 28 18
  - Action soins, Pascal Seuru et Yann Anselot 78 13 07
  - Alain Chagnaud 35 30 93
  - Béatrice Infirmerie 91 77 19
  - Christine Loyou 90 82 98
  - Guilaine Martin 44 36 22
  - Isabelle Berthet 82 02 58
  - Nouvelle association des infirmières de Païta : 73 40 74
    - Anne-Laure Vieira Da Silva 92 88 00
    - Joëlle Lachenal 94 76 29
    - Tolofua Latu : 79 54 39
  - Pascale Mottier 79 31 90
  - Sara Gam 79 31 90
- **Dentistes :**
  - Charlotte Carballet 44 24 43
  - Christophe André 41 78 80
  - Christian Collot 35 15 92
  - Étienne Dubouchet 35 41 28
  - Laurent Valette 35 35 53
  - Thierry Rodriguez 44 24 43
  - Véronique Ordas-Ruze 35 35 53
- **Pharmacies :**
  - Pharmacie Les Tulipiers 43 97 93
  - Pharmacie de Païta 35 32 01
  - Pharmacie de Savannah 46 66 40
  - Pharmacie de Tontouta 35 18 98
- **Laboratoire d'analyses et de biologie médicale :**
  - Laboratoire d'analyses de Païta 43 45 78
- **Kinésithérapeutes :**
  - Évelyne Richard 35 35 55
  - Jean-François Avy 35 10 10
  - Olivier Lefèvre 35 35 55
  - Olivier Simon 43 42 23
- **Ostéopathes :**
  - Bruno Deroses 94 49 07
  - Clément Charbonnel 72 54 65
- **Orthophonistes :**
  - Éloïse Caverot 71 34 87
  - Frédérique Sort 81 81 51
  - Maude Villard 44 98 50
  - Micheline Camille 78 03 79
- **Pneumologue :**
  - Laurent Morisse 27 17 63
- **Psychothérapeute :**
  - Daniel Edo 92 12 62
- **Sophrologue – Pédagogue**
  - Mickaëlla Chevalier 96 70 58

Le Bulletin municipal de Païta est édité par la Mairie de Païta. Tél : 35 21 11/Fax : 35 30 47

Il est imprimé sur du papier répondant aux normes de préservation des forêts et tiré à 4800 exemplaires sur les presses d'EIP.

- **Directeur de la Publication :** Harold Martin
- **Coordination :** Jessica Depardon
- **Réalisation :** Post-Scriptum
- **Rédaction :** Jean-Dominique Pinçon, Kristel Pobel, Julie Perrochaud.
- **Mise en page :** Pro Création
- **Photos :** équipes municipales, Brigitte Roumagnac, dr.
- **Avec la participation des services municipaux.**

L'antenne de la médiathèque bientôt ouverte à Tontouta

Les travaux d'aménagement de l'antenne de la médiathèque à Tontouta sont aujourd'hui terminés. Le mobilier qui complètera ce nouvel espace culturel est en cours de commande.

La vidéoprotection opérationnelle

Le centre de supervision de la vidéoprotection créé à l'Arène du Sud ainsi que les huit caméras de surveillance installées sur la commune sont opérationnels depuis début avril.

Coût des installations : 30 millions de francs.

Un appel d'offres concernant la tranche de travaux pour 2014 a été lancé. Onze nouvelles caméras viendront compléter le dispositif de vidéosurveillance de la ville.

Espace des solidarités

L'Espace des solidarités en cours d'aménagement comprendra un local de 29 m² destiné à l'amicale des Anciens Combattants et un local friperie de 27 m². Les sanitaires de l'Arsapah seront agrandis et équipés afin d'en faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

La livraison du chantier est prévue début juillet. Coût total des travaux : 17 millions de francs.

Toilettes publiques en centre-ville

La réception des deux WC publics automatiques installés au centre-ville a eu lieu fin avril. Ces équipements ont été réalisés pour un montant de 13 millions de francs.

Sécurité routière

Pour lutter contre la vitesse excessive de certains conducteurs, des ralentisseurs routiers ont été installés route du Mont-Mou, au lotissement Bernard, à la Ziza, à Savannah, à Gadji, à N'Dé et à proximité de l'école James-Paddon.

Montant total de cette importante campagne de sécurisation mise en œuvre par le service Infrastructures-Voirie : **3,5 millions de francs.**

Collecte des déchets

Il est demandé aux habitants de se conformer au calendrier de dépôts pour ne pas encombrer la voie publique des tas de déchets verts et encombrants. Des contrôles réguliers seront réalisés par les services municipaux.

Rappelons que l'ISD de Gadji est ouverte gratuitement aux administrés de Païta, de 6h à 18h, tous les jours de l'année à l'exception le 1er mai.

Le nouveau calendrier 2014 des dates de dépôts des déchets verts et des encombrants a été envoyé aux administrés. Il est également consultable sur le site www.paita.nc

Déchets verts

- **Du Lundi 30 juin au dimanche 6 juillet**

Secteur 1 : Savannah, Savannah-sur-Mer, Katiramona, Gadji, Ziza, Zico, Mont-Mou, Village.

- **Du lundi 5 mai au dimanche 11 mai**

Secteur 2 : Bernard, Mairie, Julisa, Ondémia, Beauvallon, Val-Boisé, Tamoa.

- **Du lundi 12 mai au dimanche 18 mai**

Secteur 3 : Tontouta, Beaurivage, Littoral.

Déchets encombrants

- La prochaine collecte des déchets encombrants aura lieu **en août**.

Déchets ménagers

- **La collecte a lieu deux fois par semaine, de 6h à 18h.**

En sont formellement exclus tous déchets dangereux pour l'environnement et les personnes (huiles moteurs, pièces métalliques ou automobiles, animaux ou parties d'animaux, déchets du bâtiment, etc…).

Il est rappelé que pour tout bac détérioré (roue, couvercle, cuve cassée) ou pour tout incident de collecte, les administrés doivent contacter le service de collecte des déchets ménagers **au numéro vert, 050 055.**

Formation professionnelle des agents municipaux

Du 3 au 5 mars dernier, cinq agents municipaux des services techniques, tous titulaires du permis poids-lourd, ont été formés au Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES).

Maîtrise des risques, connaissance des consignes de sécurité, manipulation et exécution étaient au programme de cette formation diplômante qui leur permettra d'utiliser, en toute sécurité, tous types de grues auxiliaires de chargement de véhicules à commande manuelle.

Semaine de la francophonie

Les écoliers inaugurent l'expo

Le 20 mars dernier, une classe de CM1 de l'école James-Paddon était invitée à l'inauguration de l'exposition présentée à la médiathèque dans le cadre de la Semaine de la francophonie.

Après un petit déjeuner offert et la visite de l'expo autour des 10 mots sélectionnés pour cette nouvelle édition de la promotion de la langue française, les écoliers sont repartis avec quelques présents distribués par le président de l'Alliance Champlain, partenaire de l'événement.

Lycée Appolinaire Anova

Djanni, en route pour Sciences Po

Élève de terminale sciences économiques et sociales au lycée Anova en 2013, Djanni Wahea s'est présenté avec succès au concours d'entrée de la prestigieuse école parisienne de Sciences Po.

Aujourd'hui à Paris pour une remise à niveau de six mois, Djanni envisage d'intégrer le campus de Menton, un campus décentralisé qui s'intéresse aux enjeux politiques, économiques et sociaux des pays du pourtour méditerranéen, du Moyen-Orient et du Golfe.

Félicitations et bonne continuation à Djanni !

Contes et marionnettes ont eu leur semaine

7 spectacles, 900 spectateurs !

Organisée du 24 au 30 avril, la semaine du conte et de la marionnette a permis plus de 900 élèves des établissements scolaires de Païta de découvrir sept créations artistiques créées et interprétées par des artistes calédoniens. Une belle entrée en matière pour une saison de spectacles et d'animations spécialement conçus pour permettre à tous un large accès au Dock au travers des spectacles et des nombreuses animations pédagogiques programmées cette année.

Le 30 avril, *La caresse du vent*, conte traditionnel de Lifou créé et interprété par la compagnie Mik Mak, a clôturé la semaine dédiée aux contes devant un public très familial.

Les animations pédagogiques du Dock

Gros plan sur l'environnement

Dans le cadre des Semaines de l'environnement, le Dock socioculturel propose un programme de spectacles et d'animations pédagogiques afin de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de la protection de l'environnement.

- **Mardi 1er et jeudi 3 juillet :** des classes de primaires seront accueillies de 9h à 11h au Dock pour participer à des ateliers sur le thème : « Les déchets dans tous leurs états ».
- **Vendredi 4 juillet :** un spectacle et des animations autour des saisons et du respect de la nature seront proposés au jeune public des écoles maternelles, de 9h à 10h15.

École Vivete

Une fête pour les petits

Le 12 mars dernier, les petits de l'école maternelle Vivete étaient au cœur des festivités organisées par les plus grands et l'équipe éducative.

Spectacles et petits mots ont été offerts aux nouveaux venus afin de les familiariser avec les joies de l'apprentissage !

Mardi 20 mai

Rendez-vous avec Shakespeare

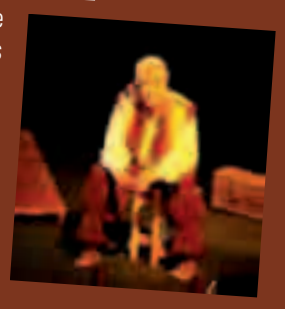

Un comédien décide de réaliser le rêve de sa vie : jouer dix monologues des plus grands héros de l'œuvre de Shakespeare : *Hamlet, Richard III, Othello, Macbeth*… Mais cette merveilleuse aventure tourne au cauchemar : doutes, angoisses et prise d'otages…

Proposée par le Théâtre de l'Ile et diffusée spécifiquement en direction des collèges et lycées, *Être ou ne pas être* est un monologue écrit et interprété par Luca Francheschi, en avec May Laporte et Gérard Santi.

Mardi 20 mai, à 13h30, au Dock socioculturel. Spectacle scolaire à partir de la 5e. Tarifs : 500 F pour les plus de 18 ans, 200 F pour les moins de 18 ans et les accompagnateurs. Durée : 1h30.

Ouverture officielle de l'aire de jeux de l'Arène du Sud

Des loisirs à volonté !

Début mars, les portes de la nouvelle aire de jeux de l'Arène du Sud se sont officiellement ouvertes pour la plus grande joie des petits et des grands !

Ce nouvel espace familial et de loisirs est divisé en deux zones d'activités : une entièrement clôturée et adaptée aux enfants de 2 à 5 ans, la seconde aménagée d'un parcours de plus de 470 m², d'un portique à six faces, de toboggans… réservée aux enfants de 6 à 12 ans.

Et pour que les parents profitent eux aussi de ces moments de détente en plein air, des modules de sport ont été installés pour s'activer tout en gardant un œil sur sa progéniture !

Jouer en toute sécurité

Pour une sécurité optimale des visiteurs, un gardien surveille l'aire de jeux 7 jours sur 7 et les caméras de surveillance situées aux abords de l'Arène du Sud sont branchées 24 heures sur 24.
Il est néanmoins rappelé aux parents que les enfants en bas âge doivent impérativement être accompagnés.

L'aire de jeux de l'Arène du Sud est ouverte :

- de 8h à 18h, du 1er avril au 31 octobre ;
- de 8h à 19h, du 1er novembre au 31 mars.

Journée internationale des droits de la femme

Vive les femmes !

C'est sous un soleil éclatant que le 8 mars dernier la Ville a mis à l'honneur la gente féminine de Païta avec l'organisation de la journée internationale des droits de la femme.

Stylisme, art, artisanat traditionnel… plus de 150 dames et demoiselles se sont mises en quatre pour montrer aux visiteurs leurs multiples savoir-faire sur la place du village ! Retour en images sur cette radieuse manifestation…

À l'occasion du défilé, l'ensemble des communautés qui composent la commune a mis à l'honneur couturières et modèles.

De la torréfaction du café de Bangou à la création artistique, la richesse des savoir-faire des femmes de Païta a enchanté le public.

Cérémonie de la citoyenneté

56 jeunes majeurs dans la salle d'honneur

Le 5 mars dernier, 56 jeunes majeurs étaient conviés à la traditionnelle cérémonie de citoyenneté organisée par la Ville.

Accompagnés de leurs parents, les jeunes ont été accueillis dans la salle d'honneur de la mairie pour y recevoir, en présence du maire et de ses élus, leur première carte d'électeur et le « Livret du citoyen ».
La cérémonie s'est clôturée par un cocktail avec l'ensemble des invités.

Tissya et Nathalie Mann, harpiste des Samoa, ainsi que le groupe de danse Pacifika ont animé la place du village de leur énergie communicative !

Pour cette journée particulière, les élèves du lycée Anova avaient préparé un stand de restauration.

Compostage domestique

Un programme, des formations

Chaque année, la ville collecte plus de 2 100 tonnes de déchets verts. Afin de moderniser la gestion des déchets et d'en réduire les quantités, la Ville de Païta et le Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa (SIGN) ont lancé un programme de compostage domestique à Païta en décembre 2013.

À ce jour, 67 personnes se sont inscrites au programme de compostage domestique. Le 19 mars à Savannah, puis le 26 mars à l'Arène du Sud, elles ont bénéficié d'une formation et de nombreux conseils.

Romain Gueyte, chargé d'études prévention-déchets organiques à la DENV de la province Sud, a animé cette formation en offrant des conseils sur le compostage, la fabrication de composteurs à partir de matériaux de récupération et la composition des déchets organiques.

Les directeurs des écoles Ohlen et les Palmiers étaient également présents. Des composteurs pourraient en effet être installés dans ces établissements au cours de l'année afin de sensibiliser les plus jeunes au traitement des déchets organiques.

Une démonstration de compostage a également été présentée à Savannah le 19 mars dernier. Une dizaine de personnes est venue chercher de l'information auprès de Frédéric Malaval, responsable du projet.

SAMEDI 14 JUIN

Vide-grenier

Rendez-vous le 14 juin, de 7h30 à 13h, sur la place du village pour le prochain vide-grenier.

MARDI 1ER JUILLET

Deux films du Festival de La Foa

Dans le cadre du festival de La Foa, deux films seront programmés au Dock le mardi 1er juillet.

L'extravagant voyage du jeune et prodigieux T.S. Spivet, de Jean-Pierre Jeunet avec Helena Bonham Carter, Judy Davis, Callum Keith Rennie.

T.S. Spivet, petit garçon surdoué et passionné de science, a inventé la machine à mouvement perpétuel, ce qui lui vaut de recevoir le très prestigieux prix Baird du Musée Smithsonian de Washington. Sans rien dire à sa famille, il part seul chercher sa récompense et traverse les Etats-Unis sur un train de marchandises. Mais personne là-bas n'imagine que l'heureux lauréat n'a que dix ans et qu'il porte un bien lourd secret…

Mardi 1er juillet, à 13h30, au Dock socioculturel. Séance réservée aux scolaires. Tarif : 250 F. Durée : 1h45.

9 mois ferme, d'Albert Dupontel avec Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nicolas Marié.

Ariane Felder est enceinte ! C'est d'autant plus surprenant que c'est une jeune juge aux mœurs strictes et une célibataire endurcie. Mais ce qui est encore plus surprenant, c'est que d'après les tests de paternité, le père de l'enfant n'est autre que Bob, un criminel poursuivi pour une atroce agression !

Mardi 1er juillet, à 19h, au Dock socioculturel. Tout public. Plein tarif : 500 F ; tarif réduit : 250 F. Durée : 1h22.

SAMEDI 28 JUIN

La musique se fête !

Événement culturel, populaire et familial, la 18e édition de la Fête de la musique aura lieu le samedi 28 juin sur la place publique.

Le 28 juin, de 8h à 20h, la Fête de la musique à Païta se déclinera en trois espaces pour permettre à tous de prendre part à cette manifestation où les chanteurs qui ont créé notre patrimoine musical côtoieront les jeunes talents de demain.

- **L'espace marché :** stands de produits vivriers, fruits et coquillages, objets d'art et d'artisanat occuperont cet espace aux côtés de la scène électro-acoustique qui accueillera une dizaine de groupes. Une balade familiale et musicale sur la place du centre-ville de 8h à 14h.
- **L'espace animation :** spécialement conçu pour les plus jeunes, situé à côté du marché, l'espace animation permettra aux enfants de 6 à 12 ans de s'ébattre au milieu des manèges gratuits, parmi les jongleurs et les sculpteurs de ballons, de 8h à 17h.
- **L'espace concert :** de 14h à 20h, huit groupes confirmés se succèderont sur la scène centrale de la place. Une occasion spéciale de partage et d'échange avec des musiciens vedettes de la scène artistique locale.

Inscriptions avant le 6 juin !

- **Musiciens :** les demandes d'inscription pour les groupes sont à faire auprès du responsable du Dock.
  Les inscriptions sont gratuites et ouvertes à tous dans la limite des places disponibles.
- **Marché et restauration :** les demandes d'obtention d'un emplacement sont à faire auprès du secrétariat du Dock. Les emplacements sont gratuits sous réserve du respect des lois et règlements en vigueur concernant les activités commerciales. Une réunion de préparation se tiendra au Dock le samedi 14 juin de 10h à 12h.

Le no conseil

En mars dernier, vous avez été environ 7 500 à vous exprimer à Païta à l'occasion des élections municipales. Soit 7 électeurs sur 10. Au second tour, la liste « Païta pour tous » conduite par Harold Martin obtient 52 % contre 48 % pour la liste « Pour un souffle nouveau à Païta » de Frédéric de Greslan. Élu pour 6 ans, le nouveau conseil municipal compte ainsi 25 sièges pour la majorité et 8 sièges pour l'opposition.

© Photos Patrick Dancel et Cécile Paintoux

Harold Martin
Maire

Willy GATUHAU
1er adjoint

Jacqueline COTTIN
2e adjointe

Gérard YAMAMOTO
3e adjoint

Henri HI
4e ad

Lusiana MOEMATAKU
vve VAKALEPU
9e adjointe

Mickaela BRUN

Sylviana GERVOLINO

Sébastien MACKENZIE

Bertrand

Carole BERNANOS

Aniseta TUFELE

Michel TEUGASIALE

Thierry SANTA

Graziell
ép. BRU

Vaisioa PULEOTO
ép. POLUTELE

Borgia LALIE
ép. CUREAU

Le maire est président de droit de l'ensemble des commissions.

Les commissions Finances et services publics

(chargée notamment de l'examen des projets de budget de la commune, de tout texte ayant une incidence budgétaire, et des questions relatives à l'organisation des services municipaux et à la gestion des services publics)

- **Membres :** Willy GATUHAU
- Thierry SANTA
- Luc TUHEIAVA
- Sylviana GERVOLINO
- Gérard YAMAMOTO
- Eselone TEUGASIALE
- Frédéric de GRESLAN

Travaux et équipements publics

(chargée notamment des travaux d'investissement ou d'entretien sur les bâtiments ou propriétés de la commune, des travaux de voiries et réseaux)

- **Membres :** Gérard YAMAMOTO
- Marcel PAITA
- Carole BERNANOS
- Sébastien MACKENZIE
- Jean KROMOPAWIRO
- Eselone TEUGASIALE
- Silipeleto MULIAKAAKA

Enseignement et vie scolaire

(chargée notamment d'examiner les propositions relatives au transport scolaire et périscolaire, à la restauration scolaire, à la sectorisation scolaire, au contrat d'association et de toute mesure relative à l'enseignement primaire)

- **Membres :** Maryline COURTOT ép. D'ARCANGELO
- Jean-Marc LODS
- Bertrand LETOCART
- Sébastien MACKENZIE
- Vaisioa PULEOTO
- Solange BETTO ép. COTTIN
- Koleti AUVAA ép. KATOA

Commission d'appels d'offres

- Gérard YAMAMOTO (suppléante : Maryline COURTOT ép. D'ARCANGELO)
- Ghislaine GALLIOT ép. LODS (suppléante : Lusia FALALAVAKI ép. THOMERT)
- Carole BERNANOS (suppléant : Bertrand LETOCART)
- Sébastien MACKENZIE (suppléant : Marcel PAITA)
- Justin GAIA (suppléant : Silipeleto MUL

Commission temporaire d'élaboration du règlement intérieur

- Willy GATUHAU
- Thierry SANTA
- Jean-Marc LODS
- Aniseta TUFELE
- Sébastien MACKENZI
- Solange BETTO ép. CO
- Frédéric de GRESLAN

ouveau municipal 2014 - 2020

ELLOUIN
djoint

Maryline COURTOT
ép. D'ARCANGELO
5e adjointe

Alone LATAI
6e adjoint

Ghislaine GALLIOT
ép. LODS
7e adjointe

Jean KROMOPAWIRO
8e adjoint

LETOCART

Luc TUHEIAVA

Marcel PAITA

Jean-Marc LODS

Lusia FALELAVAKI
ép. THOMERT

a BOYER
UNELET

Justin GAIA

Annick HENIN

Solange BETTO

Koleti AUVAA

IAKAAKA)

E
OTTIN

Eselone TEUGASIALE

Frédéric de GRESLAN

Silipeleto MULIAKAAKA

Débrah TEHIVA

Développement social urbain

chargée notamment de l'examen des dossiers de bourses, des demandes d'habitat social et de toute proposition et mesure à caractère social, ainsi que les questions relatives à la sécurité des personnes et des biens et notamment de la vidéoprotection)

- **Membres :** Ghislaine GALLIOT ép. LODS
- Vaisioa PULEOTO
- Graziella BOYER ép. BRUNELET
- Lusia FALALAVAKI ép. THOMERT
- Mickaëla BRUN
- Débrah TEHIVA
- Koleti AUVAA ép. KATOA

Sports

(chargée notamment de l'examen des demandes de subvention des associations sportives et de jeunesse)

- **Membres :** Jean KROMOPAWIRO
- Michel TEUGASIALE
- Jean-Marc LODS
- Mickaëla BRUN
- Borgia LALIE ép. CUREAU
- Silipeleto MULIAKAAKA
- Annick HENIN ép. CLAVEL

Aménagement urbain et patrimoine

(également chargée de toute question relative à l'environnement, de la protection des sites et de la sauvegarde du patrimoine)

- **Membres :** Alone LATAI
- Luc TUHEIAVA
- Aniseta TUFELE
- Bertrand LETOCART
- Sylviana GERVOLINO
- Justin GAIA
- Frédéric de GRESLAN

Culture

(chargée de toute question relative à la politique culturelle)

- **Membres :** Lusiana MOEMATAKU vve VAKALEPU
- Jean-Marc LODS
- Aniseta TUFELE
- Jacqueline COTTIN
- Lusia FALALAVAKI ép. THOMERT
- Débrah TEHIVA
- Solange BETTO ép. COTTIN

Hygiène et sécurité

(traite des questions relatives la salubrité publique - déchets, lutte anti-vectorielle, immeubles et habitat insalubres…- et à la sécurité - ERP, grands rassemblements de personnes, plan communal de sauvegarde…).

- **Membres :** Henri HELLOUIN
- Sylviana GERVOLINO
- Graziella BOYER ép. BRUNELET
- Borgia LALIE ép. CUREAU
- Sébastien MACKENZIE
- Justin GAIA
- Annick HENIN ép. CLAVEL

Dénomination des voies, places et édifices publics communaux

(chargée de proposer les noms des voies, places et édifices municipaux)

- **Membres :** Jacqueline COTTIN
- Marcel PAITA
- Jean-Marc LODS
- Michel TEUGASIALE
- Sylviana GERVOLINO
- Justin GAIA
- Annick HENIN ép. CLAVEL

Au programme

MAI

SAMEDI 3 MAI

Futsal, tournoi à l'Arène du Sud de 10h à 18h. Organisé par la fédération calédonienne de football.

SAMEDI 10 MAI

Futsal, tournoi à l'Arène du Sud de 10h à 18h. Organisé par la fédération calédonienne de football.

Handball, tournoi mini-hand de 10h à 12h à la salle omnisports et match ACB Poya-ESP de 13h à 17h.

DU 16 AU 18 MAI

Sports automobile, rallye international à l'Arène du Sud. Organisé par le comité régional de sports automobile de Nouvelle-Calédonie.

SAMEDI 24 MAI

Futsal, tournoi à l'Arène du Sud de 10h à 18h. Organisé par la fédération calédonienne de football.

SAMEDI 31 MAI

Futsal, tournoi à l'Arène du Sud de 10h à 18h. Organisé par la fédération calédonienne de football.

JUIN

SAMEDI 7 JUIN

Hand-ball, tournoi U14 à l'Arène du Sud de 8h à 18h. Organisé par l'Entente sportive de Païta.

SAMEDI 14 JUIN

Futsal, tournoi à l'Arène du Sud de 10h à 18h. Organisé par la fédération calédonienne de football.

SAMEDI 21 JUIN

Baseball, match Locomotive/Dolphin's au terrain de baseball de 8h30 à 10h30. Organisé par la ligue calédonienne de baseball.

DIMANCHE 22 JUIN

Semi-marathon, championnat de Nouvelle-Calédonie. Organisé par l'Athletic club de Païta.

SAMEDI 28 JUIN

Futsal, tournoi à l'Arène du Sud de 10h à 18h. Organisé par la fédération calédonienne de football.

Gala de boxe thaï (ou tournoi jeunes de basket-ball), à l'Arène du Sud. (À confirmer)

Tir à l'arc

Des archers comblés

Depuis de nombreuses années, le club Les archers de Païta développait son activité au centre de loisirs sur un terrain qui ne répondait pas aux normes fédérales des compétitions et des entraînements des licenciés. Le nombre d'adhérents augmentant d'année en année, notamment chez les jeunes, il devenait nécessaire de réaliser une installation dédiée à cette discipline. Inauguré le 1er mars dernier, ce nouvel espace équipé d'un club house, de sanitaires et de parkings est désormais accessible aux archers, à proximité de l'Arène du Sud..

Athlétisme

ACP : la course aux trophées !

Tout au long du mois de mars, trois grands rendez-vous sportifs ont distingué l'Athletic club de Païta !

Début mars, le Trophée Ozone organisé par la ligue calédonienne de triathlon a été remporté par Nordine Benfodda, président de l'ACP.

Dimanche 23 mars, l'équipe de Païta a une fois encore raflé les mises en faisant un doublé vainqueur chez les femmes et chez les hommes lors du championnat de Nouvelle-Calédonie de course de montagne ! Chez les juniors, Thibault Le Gallic, de l'ACP, réalise une très belle performance avec un nouveau record sur la distance de 8,250 km.

Le 16 mars, au départ du stade municipal, le Trophée Benhacine sur le 10 km a vu la victoire de Fabrice Belot, chez les hommes, et de Suzanne Hirigoyen, chez les femmes. Une double victoire du club de Païta remportée devant son jeune public venu nombreux participer au 1 000 m jeunes et à l'animation « Eveil Athlétique » organisés ce jour-là.

L'ACP trentenaire !

Récemment, l'Athletic club de Païta a fêté ses trente ans d'activités sportives. Un bel anniversaire pour un très grand club de Païta !

Raid Gorobaï

1er rendez-vous de la saison !

Le 13 avril dernier, la saison des trails s'est ouverte sur le site du ball-trap avec la 9e édition du raid Gorobaï.
Une organisation sans faille et une belle journée ensoleillée ont permis aux nombreux concurrents de sillonner les hauteurs de la commune et de se préparer aux prochains rendez-vous des raiders !

Des équipements tout neufs !

Poursuivant sa politique en faveur de la pratique sportive, la Ville a récemment mis à disposition des pratiquants de nouvelles infrastructures.

Terrain de pétanque

Les travaux d'aménagement du terrain de pétanque de Païta sont terminés. Depuis début avril, amateurs et pros du jeu de boules peuvent désormais s'affronter en simple, en double ou en triplette !

Terrain de rugby

Le centre de loisirs de la Ville accueille aujourd'hui un tout nouveau terrain de rugby.

Salle de boxe

Afin d'améliorer les conditions d'entraînement du club de boxe de Païta, une extension des locaux a été réalisée pour un montant de 13 millions de francs

Salle de boxe

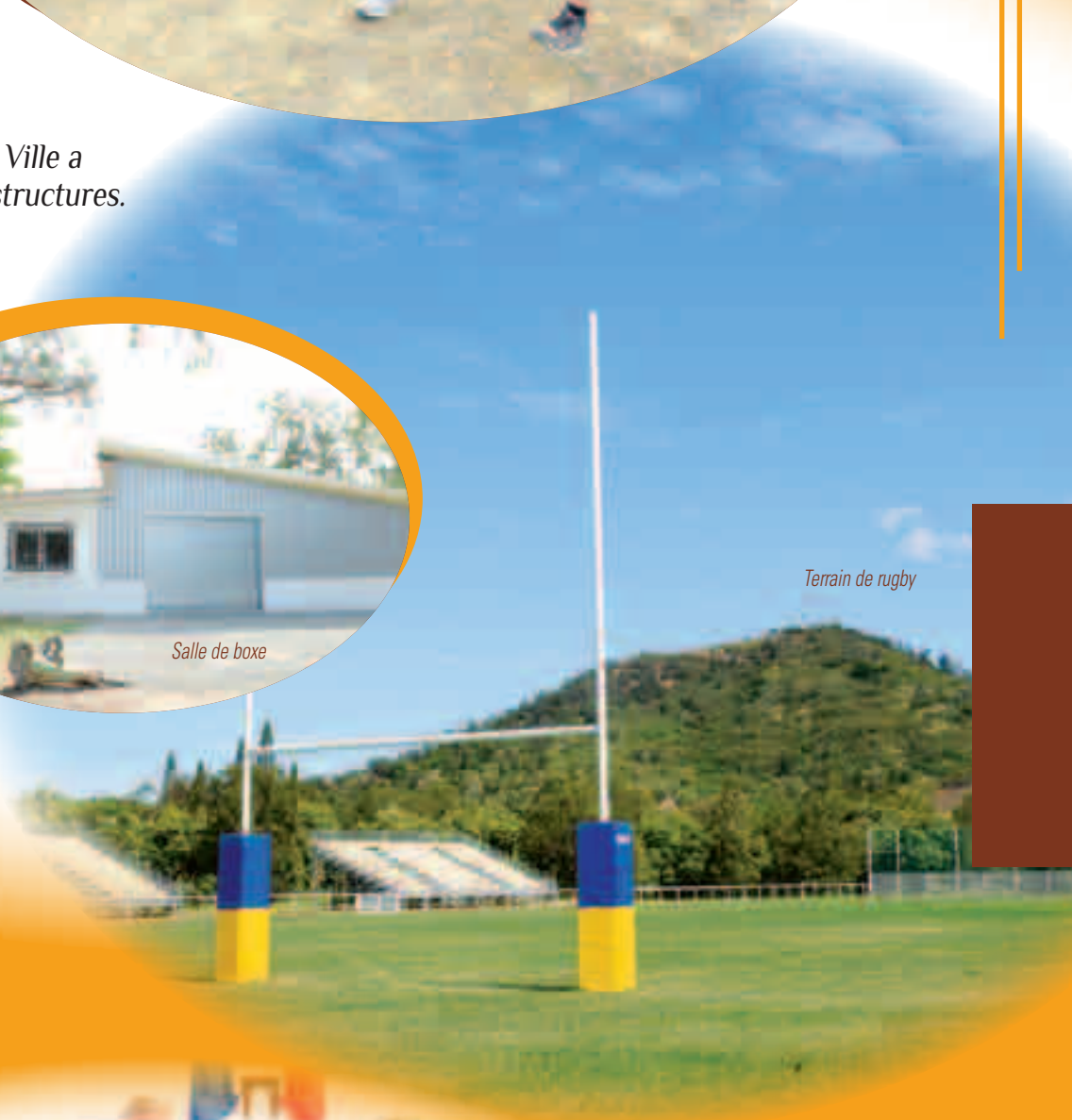

Terrain de rugby

Football

Le Shane Rufer en séjour à Païta

En avril, 12 jeunes footballeurs du club de football néo-zélandais Shane Rufer et leurs accompagnateurs ont été accueillis à Païta pour une semaine d'échanges footballistiques et de découverte de la région.
Une réception officielle de la délégation a été programmée à la mairie en présence des élus municipaux, des représentants du consulat de Nouvelle-Zélande, de l'OMS de Païta (section football) et des familles d'accueil avant de partager un déjeuner à l'Arène du Sud.

Au centre médico-social

Un atelier Petite enfance chaque mois !

Le centre médicosocial de Païta organise une fois par mois un atelier Petite enfance, ouvert aux parents et futurs parents.

Les ateliers sont animés par Patricia Cejchan, infirmière du CMS référente protection infantile, assistée de différents intervenants spécialisés, en fonction des thématiques proposées (sage-femme ; ostéopathe ; orthophoniste…).

Ces ateliers visent à encourager le partage d'expériences entre parents pour répondre à leurs préoccupations ainsi qu'à les accompagner dans leur rôle éducatif, en leur donnant accès à des conseils et des informations prodigués par des professionnels.

Chaque atelier se termine par un moment convivial autour d'une collation, afin de favoriser les rencontres et les échanges individuels.

Où se déroulent-ils ?

Dans la salle de bibliothèque du centre médicosocial de Païta.

Quand ont-ils lieu ?

Un mercredi par mois, de 8h15 à 9h30.

Comment s'inscrire ?

En prenant contact avec le centre médicosocial de Païta, sur place ou au 35 31 18.

Prochains rendez-vous :

- mercredi 14 mai : sur le thème de l'allaitement maternel et le sevrage ;
- mercredi 25 juin : sur le thème du massage du bébé.

Consultations

En plus des consultations habituelles et du dépistage anonyme et gratuit du VIH, le centre médico-social accueille chaque mois les permanences suivantes : psychologues enfants et adultes, assistantes sociales, aide médicale, orthophoniste, diététicienne, DECLIC, sevrage tabagique et sophrologue.

Des permanences décentralisées ont lieu à Bangou chaque 1er mercredi du mois (consultation médicale et infirmière) : prochaines permanences mercredi 7 mai et mercredi 3 juin, de 8h30 à 11h30.

Dépistage anonyme et gratuit

Des consultations anonymes et gratuites de dépistage du VIH ont lieu du lundi au jeudi, de 8h à 16h et le vendredi, de 8h à 15h.

Pour tout renseignement, contactez le centre médico-social de Païta au 35 31 18.

Inauguration

L'ASEA-NC s'installe au centre-ville

Fin mars, l'Association pour la sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes de Nouvelle-Calédonie a inauguré ses nouveaux locaux situés au cœur de la ville, à l'entrée du lotissement Bernard.

Dans l'immeuble Carignan, les nouveaux locaux de l'ASEA-NC accueillent aujourd'hui le directeur de l'association, les deux coordinatrices adjointes et le chargé de déscolarisation. Cet espace de 60 m^2 sert également de pied-à-terre aux 65 agents chargés de la prévention périscolaire sur la commune.

Atelier de pédagogie personnalisée

Se remettre à niveau

Vous souhaitez « apprendre à apprendre » ou tout simplement retrouver le goût d'apprendre ? Participez à l'Atelier de pédagogie personnalisée (APP) avec Aline Curato, formatrice de l'APP-NC. Elle vous accueille rue des Anciens Combattants, au centre-ville de Païta :

- les lundis, de 8h à 12h30 ;
- les jeudis, de 13h à 16h30.

L'Atelier de pédagogie personnalisée vous offre la possibilité :

- de préparer une entrée en formation qualifiante ;
- de préparer un concours ;
- de réactualiser vos connaissances pour les tests d'entrée en centres de formation ;
- de vous préparer à présenter une nouvelle fois un examen en candidat libre.

L'Atelier de pédagogie personnalisée, c'est surtout :

- un accueil et un accompagnement individualisés ;
- la prise en compte de vos atouts et de vos contraintes dans la construction de votre parcours ;
- la négociation avec votre formateur des termes de votre contrat d'engagement (objectifs, dates, modalités d'organisation,…)
- des modalités de travail et des outils facilitant vos apprentissages et développant votre autonomie ;
- la délivrance d'une attestation à l'issue de votre contrat de formation.

Renseignements :

- MIJ de Païta, pour les moins de 26 ans : 35 21 15.
- APP NC : 27 84 47.
- Aline Curato : 94 16 79.
- Service du DSU de la mairie : 35 21 14.

Formation

Stage Bafa pour 20 résidents de Païta

Début avril, un groupe de vingt personnes a suivi un stage Bafa organisé par la FOL, en partenariat avec la mairie de Païta au foyer Saint-Léon.

Les stagiaires, qui travaillent en milieu périscolaire et qui ont choisi de passer un brevet qualifiant, ont 30 mois pour effectuer les trois stages prévus avant l'obtention du Bafa.

Après validation de ce premier stage, les participants effectueront une immersion de 14 jours au sein d'un centre d'animation. Enfin, un dernier stage de 6 jours permettra aux futurs animateurs de faire un retour d'expérience sur le vécu. À l'issue de ces trois étapes de formation, les stagiaires seront titulaires d'un brevet leur permettant d'animer les centres périscolaires.

Du 10 au 20 juin

Centres de vacances et de loisirs

Pendant les vacances de juin, les enfants auront le choix entre plusieurs activités adaptées à leur tranche d'âge et à leurs centres d'intérêts. Ainsi, du 10 au 20 juin, de 7h à 17h, trois centres de loisirs seront ouverts :

Deux centres animés par l'Acaf, au lycée Jean-XXIII :

- pour les enfants de 3 à 6 ans ;
- pour les enfants de 6 à 12 ans.

Un centre animé par Pasport, au lycée Anova :

- pour les enfants de 6 à 12 ans (Sport attitude).

Pour chacun de ces centres, le transport des enfants est assuré gratuitement par la mairie de Païta, matin et soir.

Inscriptions

Les inscriptions auront lieu :

- à la mairie annexe de Tontouta, le mercredi 4 juin, de 11h à 14h30 ;
- au Dock socioculturel les lundi 2, mardi 3 et jeudi 5 juin, de 15h30 à 18h.

Documents à fournir : carnet de santé, attestation de bourse, coupon Cafat.

Renseignements

- Mairie de Païta : 35 21 18 ou 35 21 14, **www.paita.nc**
- Acaf : 28 15 05
- Pasport : 23 32 00 ou 71 33 05
- Dock socioculturel : 35 44 04

Permis de conduire solidaire

Ouverture des inscriptions

Proposée dans le cadre du Plan local d'insertion et d'emploi, cette formation s'adresse aux personnes en recherche d'emploi pour lesquelles l'absence de permis de conduire est un frein à l'embauche.

Les candidats sont sélectionnés lors d'un entretien individuel. Ils doivent démontrer leur motivation, prouver qu'ils sont en démarche active de recherche d'emploi et être entièrement disponibles pour suivre la formation. Seules 20 places sont disponibles.

Pour pouvoir s'inscrire, les candidats doivent :

- être âgés de 18 à 45 ans ;
- pour les moins de 26 ans, avoir effectué leur Journée défense et citoyenneté (ex-JAPD) ;
- être sans emploi ou en situation d'emploi précaire ;
- avoir un projet professionnel.

Les inscriptions seront ouvertes du 19 mai au 4 juin, au service du DSU de Païta.

Permanences...

Logement

...de la Maison de l'habitat de Païta

Pour vous aider à constituer vos dossiers de demande de logement social des permanences ont lieu à la mairie de Païta, de 7h30 à 11h30, les vendredi 16 mai, mercredi 28 mai et vendredi 13 juin.

Renseignement au 24 06 99 ou par mail : mh@maisonhabitat.asso.nc

Aide aux victimes

...de l'ADAVI

L'***Association pour l'accès au droit et l'aide aux victimes*** effectue ses permanences sur la commune **tous les mercredis** de 12h30 à 16h30, au service du DSU de la mairie.

Contact : Jérôme Sens au 27 76 08, ou par mail accueil@adavi.nc

L'ADAVI vous accueille également au siège de l'association, 11 bd extérieur, Faubourg Blanchot à Nouméa. Tél : 27 76 08.

Social

...du Bureau d'action sociale

Tous **les lundis et mercredis**, de 8h à 12h, au DSU.
Contact : Anne Barreau au 35 21 14.

Développement économique

Le Service du développement économique de la province Sud (SDE), la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) , Initiative Nouvelle-Calédonie (INC) et l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) se regroupent en **un guichet unique** pour mieux vous informer.

Permanences tous les mercredis, de 8h à 12h, en salle annexe de la mairie. Venez à la rencontre du :

Service du développement économique
Chloé Bossion, animatrice du développement économique
Tél. : 84 66 38 ou 23 28 63
Mail : defe.sde@province-sud.nc

Chambre de métiers et de l'artisanat
Julie Verhaege, animatrice économique
Tél. : 28 23 27
Mail : julie.verhaege@cma.nc

Association pour le droit à l'initiative économique (Adie)
Émilie Anthoine, conseillère
Tél. : 05 05 55 (numéro gratuit) ou 75 50 58
Mail : esanthoine@adie.org

Initiative NC province Sud
Caroline Theron, permanente de l'association
Tél. : 80 13 65 ou 24 40 14
Mail : c.theron@initiative-nc.com
Site web: http://www.initiative-nc.com/

D.S.U.

Développement Social et Urbain
Mairie de Païta
7h30 à 15h30 du lundi au vendredi
Tél. : 35 21 14 – Fax : 35 21 19

M.I.J.

Province Sud – Tél. : 35 21 15
– Lundi au jeudi : 7h30-15h30 en continu
– Vendredi : 7h30-14h30 en continu
– Permanence de l'annexe de Tontouta le mercredi de 13h à 16h

S.E.P.

Service de l'Emploi et du Placement
Tél. : 35 21 15, 70 98 30 - Fax : 35 21 19
sandra.lavigne@province-sud.nc

Avec l'ouverture de la saison du Dock, la 11e édition du Battle of Païta, la semaine du conte... les occasions culturelles ont été nombreuses ces deux derniers mois.

Le goût de la culture

Plus de 250 personnes participent chaque semaine aux activités d'animation et d'initiation aux pratiques culturelles traditionnelles et contemporaines dispensées par des intervenants agréés de la commune.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DONNE LE « LA »

Âgés de 6 à 18 ans, les 49 élèves inscrits à l'école de musique s'initient ou se perfectionnent chaque semaine au solfège et à la pratique instrumentale. Les cours sont dispensés par des professionnels intervenant dans le cadre d'une convention entre la Ville, l'AFMI et le conservatoire de musique et de danse de la Nouvelle-Calédonie.

BEAU SUCCÈS DES ATELIERS SOCIOCULTURELS !

Actuellement, 165 personnes (101 enfants et 56 adultes) participent aux ateliers socioculturels. Encadrés par des intervenants agréés, dotés des qualités artistiques et pédagogiques nécessaires à la transmission de leurs savoirs, les pratiquants en herbe s'adonnent aux joies de la création artistique dans un esprit propice au partage des connaissances et à la recherche artistique.

LES STAGES ARTISTIQUES PENDANT LES VACANCES

Pendant les vacances d'avril, les enfants et les jeunes de la commune ont pu se perfectionner aux pratiques du graffiti et de la danse avec deux professionnels des disciplines enseignées. Ces stages ont été organisés en partenariat avec la province Sud dans le cadre de la quinzaine du hip-hop.

L'ESPACE JEUNE

Ouvert aux jeunes de 11 à 18 ans, l'espace jeune accueille déjà plus de 40 participants dans les trois pôles d'activités artistiques et culturelles mis en place les mercredis de 13h à 17h, et les samedis, de 10h à 12h, dans le pôle d'accompagnement de projets.
Point d'orgue de ce début d'année : l'organisation, avec les jeunes, du premier des trois tremplins destinés à mettre en lumière les chanteurs et musiciens de Païta.

Grande première des Bébés lecteurs !

Animé par Julie Perrochaud, le premier atelier Bébés lecteurs s'est déroulé début avril à la médiathèque de Païta.
Comptines, petits jeux, musiques, danses, peluches et mascottes accompagnent désormais les petits lecteurs vers de belles histoires chaque premier vendredi du mois.

Battle of Païta : 2014, un grand cru !

Événement majeur de la danse urbaine, la 11e édition du Battle of Païta s'inscrivait cette année dans le cadre de la quinzaine du hip-hop de la province Sud. Retour en images sur l'événement…

Le 5 avril dernier, Jacqueline Cottin, 2e adjointe au maire, et Alexia Duchesne représentant la province Sud, ont ouvert le Battle of Païta devant un public nombreux !

Le crew Résurrection a été consacré une sixième fois grand vainqueur de la compétition Battle 5 vs 5 !

Le concours Dégaine ton style a quant à lui été remporté par Wakfu, chez les filles, et Mister Wish, chez les garçons.

Compétition, fair-play et partage, c'est ça aussi l'esprit du Battle !

Aux dires des participants et de nombreux spectateurs, cette 11e édition du Battle of Païta fut l'une des plus réussies.

À VENIR :

Théâtre, musique et cinéma seront à l'affiche culturelle des mois à venir, avec un événement majeur en juin : la Fête de la musique !

VENDREDI 16 MAI

Théâtre

Après l'énorme succès rencontré par le *Free Women Show* en 2013, Myriam Sarg revient diffuser sa bonne humeur et son talent avec son nouveau spectacle, *Le plus beau jour de ma vie.*

Vendredi 16 mai, à 19h, au Dock socioculturel. À partir de 14 ans. Tarifs : 500 F pour les plus de 18 ans, 200 F pour les moins de 18 ans.

MERCREDI 21 MAI

Le 1er Tremplin musical 2014

Les tremplins jeunes sont des manifestations destinées à mettre en lumière des jeunes talents de demain. Aux côtés des établissements scolaires du second degré, des artistes et des associations, le Dock socioculturel de Païta contribue activement à l'épanouissement culturel des jeunes de la commune. Première des trois manifestations prévues cette année, le Tremplin musical se déroulera le mercredi 21 mai.

FORMATION AUX PRATIQUES CULTURELLES

Inscriptions du 2e trimestre

Les inscriptions aux différentes animations et activités socioculturelles proposées par la Ville sont ouvertes jusqu'au 28 mai, au secrétariat du Dock.

• Les ateliers socioculturels :

L'ensemble des ateliers proposés sont reconduits et se dérouleront dans les mêmes conditions que pour le premier trimestre. Les inscriptions ont lieu du mardi au samedi aux heures d'ouvertures de la médiathèque.

Ateliers les mardis, mercredis et jeudis, hors vacances scolaires.

• Pendant les vacances :

Pendant les vacances scolaires, les enfants et les jeunes pourront se perfectionner aux différentes pratiques culturelles proposées cette année :

- **du 16 au 20 juin :** stage multimédia, de 13h30 à 15h30, pour les jeunes de 11 à 17 ans.

Renseignements et inscriptions du mardi au samedi aux heures d'ouverture de la médiathèque.

• L'espace jeune :

Ouvert tous les mercredis de 13h à 17h pour les activités, et les samedis de 10h à 12h pour l'aide à l'élaboration de projets, cet espace ludique, d'échanges et de rencontres est réservé aux jeunes de 11 à 18 ans. Il leur permet de pratiquer des activités culturelles en fonction du planning établi en concertation avec les participants et l'équipe pédagogique.

L'inscription à l'espace jeune est annuelle (200 F) et exclusivement réservée aux jeunes de Païta. Les jeunes mineurs doivent s'inscrire avec une autorisation parentale signée pour avoir accès aux différents ateliers.

Le DOCK socioculturel

Tél. : 35 44 04 Fax : 35 39 78

Du lundi au jeudi : de 8h à 12h et de 13h à 17h
Vendredi : de 8h à 12h et de 13h à 16h
Samedi : de 9h à 12h et de 13h à 17h

La Médiathèque

Mardi : 14h – 17h
Mercredi : 9h – 17h
Jeudi : 14h – 17h
Vendredi : 14h – 17h
Samedi : 10h – 17h

Horaires réservés aux scolaires :
Mardi, jeudi, vendredi, de 9h à 11h.

Les tarifs

Les inscriptions à la médiathèque

- Tarif adultes : 1 000 F
- Tarif réduit 50% : 500 F (Adultes adhérents à la médiathèque, sans emploi, bénéficiaires de l'aide médicale gratuite, étudiants ou handicapés)
- Tarif jeunes et scolaires : 200 F (Enfants et jeunes de – de 18 ans)

Tout adhérent à la médiathèque bénéficie de tarifs réduits aux spectacles, séances de cinéma, ateliers et stages.

L'accès à Internet, à la médiathèque

- Tarif adultes adhérents : 300 F par heure
- Tarif réduit 50 % : 200 F par heure
- Tarif jeunes et scolaires : 100 F par heure
- Wifi en accès libre

Les spectacles payants

Chèques culture acceptés

- Tarif adultes : 1 000 F
- Tarif réduit 50% : 500 F
- Tarif jeunes et scolaires : 200 F

Une séance de cinéma

- Tarif adultes : 500 F
- Tarif réduit 50% : 250 F
- Tarif jeunes et scolaires : 250 F

Les inscriptions aux ateliers socioculturels

- Tarif adultes : 1000 F par trimestre
- Tarif réduit 50% : 500 F par trimestre
- Tarif jeunes et scolaires : 500 F par trimestre.

Réservé en priorité aux adhérents.

Les inscriptions aux stages artistiques

- Tarif adultes : 500 F par jour
- Tarif réduit 50% : 250 F par jour
- Tarif jeunes et scolaires : 250 F par jour.

Réservé en priorité aux adhérents.

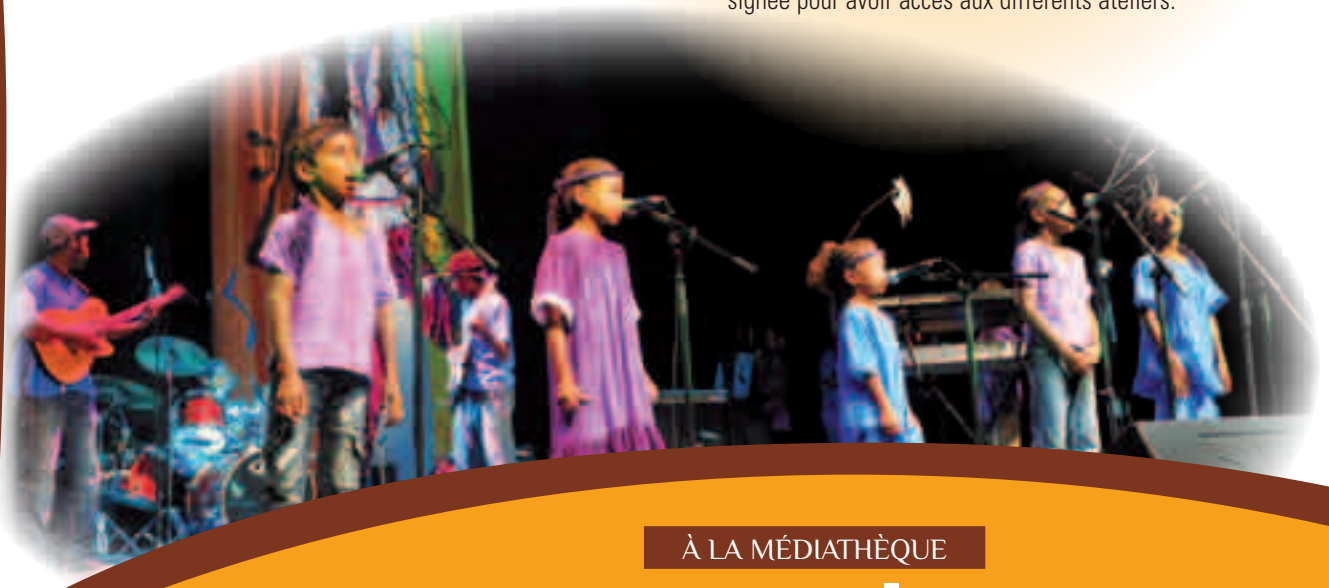

À LA MÉDIATHÈQUE

Atelier Bébés lecteurs

Familiariser l'enfant avec le livre, mais aussi avec la médiathèque, en abordant la lecture de manière affective et ludique, tel est l'objectif de cette animation destinée aux enfants de 0 à 3 ans. Prochains rendez-vous : vendredi 6 juin et vendredi 4 juillet.

Nouveautés

Côté Livres

ROMAN SECTEUR ADULTE

- *La première inquisitrice*, Terry Goodkind
- *Immortelles*, Laure Adler
- *Au bord de la mer violette*, Alain Jaubert
- *Au revoir là-haut*, Pierre Lemaitre

ALBUM SECTEUR JEUNESSE

- *Le crocus des prairies*, Cécile Lamour-Crochet
- *La fille du calligraphe*, Cat Zaza
- *Les pêcheuses de crabes*, Charlotte Hurly

BD SECTEUR ADULTE

- *Vie de merde :* Les ex (tome 9), Eldiablito et Elsa Brants
- *On va te faire ta fête maman*, Nadège Beauvois et Florence Cestac

BD JEUNESSE

- *Le guide junior de la rigolade (tome 17)*, Jacky Goupil, Sylvia Douyé et Eric Miller
- *Sybil la fée cartable : Aïthor (tome 3)*, Michel Rodrigue, Antonello Dalena et Manuela Razzi

REVUES SECTEUR ADULTE

- *Paris Match : Mick Jagger, brisé par le suicide de sa compagne*
- *Première : Clooney, Dujardin, Damon*

REVUES SECTEUR ENFANT

- *Le journal des incollables : Qui étaient les vrais pirates ?*
- *Julie : Petites disputes & grandes réconciliations*

Côté CD

INTERNATIONAL

- *Geeks on stage*, Shaka Ponk
- *Artpop*, Lady Gaga

LOCAL

- *Enefëji, Zelaf*
- *Ka je hinyen, Blue Hau*
- *Soudwane, Chavi*
- *Dancing, Santony*

FRANÇAIS

- *Timeless 2013*, Mylène Farmer
- *Racine carrée*, Stromae

COMPILATION

- *Rtl2 le son pop rock vol. 2*
- *Nrj winter hits 2014*

REGGAE

- *Let dem talk* ,I&I
- *The qabalah man*, Luciano
- *Out of many one music*, Sly and Robbie
- *In between times*, Gaudi

ENFANTS

- *Timeless 2013*, Mylène Farmer
- *Emilie Jolie*, Philippe Chatel
- *La ronde des animaux*, Disney

B.O.F

- *Pirates des Caraïbes*
- *Jonas Brother*

AMBIANCE ET RELAXATION

- *Spa : Bliss music for massage*
- *Spirit vol. 2*
- *Aqua vitalité*

23 sculptures monumentales dans la commune

L'art dans la rue !

Du 5 mars au 5 avril dernier, de Savannah à Tontouta, les espaces publics et les principaux axes de circulation de Païta ont accueilli 23 sculptures monumentales réalisées par sept sculpteurs calédoniens de renom ! Pendant un mois, ces œuvres ont partagé nos rues et notre quotidien. Retour en images ...

« La plus grande galerie du monde à ciel ouvert » se plaisait à rappeler Adjé, artiste et initiateur du projet mis en place par la Ville de Païta en partenariat avec l'association Acces, l'Agence culturelle calédonienne d'événementiel et de services.

Bravo et un grand merci aux artistes Adjé, Fabrice Ballay, Jean-Michel Boene, Victor Dermel, Jean-Marie Ganeval, Thierry Koindredi et Ito Waïa.

Mama, de Jean-Marie Ganeval.

Le Lézard d'Adjé, tout d'inox vêtu, semblait accueillir le public au Dock...

Pour l'occasion, Thierry Koindredi, artiste sculpteur de Païta, a prêté une œuvre de plus d'une tonne exposée sur le rond-point à l'entrée Sud de la commune.

Le gardien de Jean-Marie Ganeval et Adjé...